

<p><b>Département de la Moselle</b></p> <p><b>Arrondissement de Metz-Campagne</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers élus : 15</b></p> <p><b>Conseillers en fonction : 15</b></p> <p><b>Conseillers présents : 13</b></p> <p><b>Procuration :</b></p> <p>Date de la convocation :</p> <p>21.05.2021</p>	<p><b>COMMUNE DE GRAVELOTTE</b></p> <p><b>EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b></p> <p><b>Séance du jeudi 27 mai 2021</b></p> <p><b>Sous la présidence de Monsieur TORLOTING Michel, Maire.</b></p> <p><b>Membres présents :</b> TORLOTING Michel - BRIOUX Dominique - SIMON Denis - SORNETTE CHMIELOWIEC Cyrielle - DONVAL Denis - SCHURCH Christophe - APPERT Ségolène - DAUBENFELD Nadine - PIERRE Sébastien - CLEVER Nathalie - - Emilie GAILLOT- POTIER Christophe - MULLER Hervé</p> <p><b>Absents excusés :</b> GRANDPIERRE Marie-France - LOUIS Aurélie</p>
--	---

Délibération 19/2021

### REMBOURSEMENT DE SINISTRES :

Le conseil municipal prend suite et autorise l'encaissement des deux chèques émanant de la compagnie d'assurances AVIVA.

- Le premier chèque d'un montant de 5571,20€ représentant une avance de 80% du montant HT de la réparation des moteurs des cloches conformément à la délibération du 27 janvier 2021.
- Le second chèque d'un montant de 425,00€ pour le remboursement d'une vitre à l'école.

Le Conseil après en avoir délibéré,

- Accepte le montant du remboursement de l'assurance s'élevant à 5571,20€.
- Accepte le montant du remboursement de l'assurance s'élevant à 425,00€.

Pour extrait conforme  
GRAVELOTTE le 28/05/2021

Le Maire,

Michel TORLOTING

